
Transformer le marché du travail à l'horizon 2025

Trois pistes ambitieuses

Septembre 2019

Auteur

Alexandre JUDES

Économiste

+33 (0) 7 68 43 42 42

ajudes@indeed.com

Contact presse

Agnès GICQUEL

Directrice Communication (France)

+33 (0) 6 20 40 37 35

agnes@indeed.com



À propos d'Indeed

Indeed est le premier moteur de recherche d'emploi au monde. Plus de 250 millions de personnes effectuent une recherche d'emploi, publient leur CV et recherchent une entreprise *via* Indeed chaque mois. Indeed est disponible dans plus de 60 pays, dans 28 langues et représente la première source de candidats pour des milliers d'entreprises.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [indeed.com](https://www.indeed.com).

Table des matières

5

Synthèse

7

Introduction : et maintenant ?

9

Le logement et la mobilité

20

Les prélèvements obligatoires et le travail

30

Les réglementations professionnelles

38

Conclusion : rendre possible ce qui est nécessaire

Synthèse

Dans le contexte actuel de ralentissement de la croissance, continuer à réformer le marché du travail apparaît impératif en raison du niveau encore élevé du chômage (8,5 % en France au deuxième trimestre 2019). Or amender une nouvelle fois le Code du Travail, alors même que les effets des réformes de 2017-2018 n'ont pas encore été rigoureusement isolés, risque de poser une nouvelle fois le problème de la lisibilité pour les agents économiques, d'être source d'incertitude et donc de peser sur l'investissement, la croissance et l'emploi.

Il reste possible d'agir sur le marché du travail à horizon 2025 à travers trois pistes : l'amélioration de la mobilité et du logement, la réforme de la fiscalité et la modification des règlements régissant certaines professions.

- La construction de logements dans les zones tendues et l'amélioration de la mobilité du quotidien garantiront une plus grande efficacité dans l'appariement entre l'offre et la demande sur le marché du travail, en plus d'agrandir et densifier les bassins d'emploi.
- Une réforme fiscale portant prioritairement sur l'impôt sur le revenu permettrait d'inciter à la reprise ou l'accroissement de l'emploi.
- Enfin, l'ouverture des professions réglementées décloisonnerait de larges pans du marché du travail tout en ouvrant des opportunités des carrières aux actifs jusque-là exclus de certaines fonctions, bien qu'ils aient les compétences pour les assumer.

Introduction : et maintenant ?

En plus d'un potentiel de croissance durablement affaibli à la suite de la crise de 2008, la France affiche un taux de chômage structurel élevé et le plus fort taux de prélèvements obligatoires de tous les pays de l'OCDE. Le pouvoir d'achat des ménages, surtout des plus modestes, ne progresse plus à cause de la hausse des dépenses contraintes. Alors que le marché du travail devrait permettre à la population active de trouver des perspectives d'évolution, il reste fragmenté et rigide. Le coût économique du chômage est la plus grande menace pour la pérennité du modèle social français.

L'objectif de ce rapport est de proposer, sur la base des nombreux travaux déjà entrepris, des pistes de réflexion en vue de nourrir le débat pour l'amélioration de la situation de l'emploi et l'augmentation du pouvoir d'achat, après quarante ans de chômage endémique.

À la suite des réformes de 2017- 2018 –qui n'ont pas encore produit les effets escomptés –continuer à réformer le marché du travail dans le contexte actuel peut sembler une gageure. Pourtant d'autres voies existent : celles qui permettent de trancher les nœuds gordiens, partent des problèmes de fond qui ont rendu difficile l'accès au marché du travail, ont progressivement corseté les possibilités d'évolution des actifs, et entravé la mobilité géographique, sociale ou professionnelle de la population. Ce rapport explore des solutions portant sur le logement, la fiscalité et la réglementation de certaines professions. Bien qu'en dehors du champ des politiques de l'emploi, ces matières se révèlent des leviers puissants pour agir sur le marché du travail. Ce rapport examine les liens qu'elles entretiennent avec l'emploi. Il souligne comment transformer le marché du travail en réformant d'autres pans de l'économie française, dans une perspective de maximisation de l'impact des réformes.

Le logement et la mobilité

Premier poste de dépense des ménages, le logement conditionne l'accès à l'emploi et à la qualité de vie au travail. Les prix immobiliers et la mobilité dans les bassins d'emploi sont ainsi au cœur des dynamiques de l'emploi sur le territoire. Une meilleure prise en compte de ces interdépendances dans la conception des politiques publiques pourrait permettre de lutter plus efficacement à la fois contre les problèmes de logement, de mobilité et d'emploi.

Logement, mobilité et emploi : des dynamiques entrelacées

La capacité à rejoindre rapidement son lieu de travail demeure un critère important lors du choix d'un logement. Même avec de nombreuses infrastructures de transport – au demeurant souvent congestionnées aux heures de pointe – dans les bassins d'emploi dynamiques, les prix immobiliers restent une contrainte de taille. Ces tensions sur les prix et sur les mobilités créent des difficultés d'accès à l'emploi pour les actifs, et des pertes en capital humain et en efficacité pour les entreprises.

Vivre à proximité de leur lieu de travail est souvent un luxe pour les actifs travaillant dans les bassins d'emploi, qui sont aussi des centres urbains importants. En dépit des mesures d'incitation pour mieux répartir les emplois sur le territoire, et notamment la mise en place de crédits d'impôts, l'emploi se concentre souvent dans des régions centrales où l'immobilier est cher. Ainsi, les prix immobiliers ont fortement augmenté ces dix dernières années dans les métropoles où l'emploi est le plus dynamique¹. L'augmentation a été de 54 % à Paris et 21,5 % dans les dix plus grandes villes de France, contre 9,6 % pour l'ensemble du territoire. Les zones rurales enregistrent quant à elles une baisse de 4,7 %. En outre, le fait d'être propriétaire de son logement peut constituer un handicap dans la mesure où il peut être plus difficile de déménager : il existe une corrélation entre le taux

¹ « Les grandes métropoles tirent les prix de l'immobilier à la hausse », *Les Échos*, 1^{er} mars 2019.

de chômage élevé dans une zone donnée et le taux de propriété². **Les contraintes du marché de l'immobilier ont donc des conséquences sur la flexibilité du marché du travail.**

Les actifs ont donc l'obligation d'être mobiles pour accéder à l'emploi, ce qui fait que les freins à la mobilité géographique à l'intérieur des bassins d'emploi sont des facteurs de rigidité sur le marché du travail. **Le déficit de mobilité serait ainsi à lui seul responsable de 1 à 2,5 points de chômage³.** D'où l'accent mis sur la mobilité dans le cadre du Grand Paris, *via* les 35 Md€ d'investissement dans les infrastructures de transport. La métropole sert en effet de cadre à plus de 5 millions de déplacements domicile-travail quotidiens. Beaucoup d'entre eux restent pénibles : un million de Franciliens passe plus de 2 heures par jour dans les transports en commun et un demi-million plus de 2 heures dans leur véhicule⁴. Parmi ces actifs, beaucoup sont des employés ou ouvriers propriétaires de leur logement qui ne peuvent pas déménager facilement, faute d'avoir accès au marché immobilier dans des zones relativement centrales.

Les entreprises elles-mêmes soulignent que les difficultés de mobilité et la question du logement sont un frein à l'emploi : **la question de la qualité et de la disponibilité des logements influe ainsi sur le capital humain, la productivité des entreprises et le climat social.** En France, 7 % des personnes en âge de travailler renonceraient à candidater à un poste en raison de son éloignement, ce qui correspond à un défaut de plus de 2 millions de candidatures au cours des cinq dernières années⁵. Sans en tirer des conclusions définitives, il est utile de comparer ce chiffre de 400 000 candidatures manquantes en moyenne par an aux près de 300 000 offres non pourvues recensées par Pôle emploi. Par ailleurs, les entreprises pointent régulièrement les obstacles à la mobilité interne des salariés, par ailleurs encouragée, ou les pertes de productivité dues aux trajets domicile-travail quotidiens trop importants.

Concomitamment aux questions de mobilité, les entreprises soulignent aussi l'importance du logement pour la productivité et le bien-être de leurs salariés⁶. Environ 2 millions

² *Plus de propriétaires depuis cinquante ans : des effets secondaires défavorables à l'emploi ?*, Insee, avril 2018.

³ *La mobilité géographique des travailleurs*, Igas, 2015.

⁴ *Logement et emploi dans la métropole du Grand Paris*, Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France, septembre 2018.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Les problèmes de logement des salariés affectent 40 % des entreprises*, Étude du Crédoc pour le Medef, 2012.

d'actifs auraient refusé un emploi à cause des prix élevés de l'immobilier dans leur bassin d'emploi ou en raison des coûts de transaction qu'un déménagement aurait occasionnés (frais de déménagements, frais de notaires, moins-value sur la revente de l'ancien logement, etc.)⁷. Ces obstacles constituent autant de limitations à la capacité des entreprises à recruter. À Paris, les autorités pointent ainsi les risques de déséquilibre face à une concentration des dynamiques de l'emploi en petite couronne⁸, conséquence des prix élevés de l'immobilier et des limites du réseau de transport régional actuel. Plus d'un quart des entreprises intègrent donc la question du logement dans leur politique de ressources humaines, les plus pénalisées étant les petites et moyennes entreprises (PME), qui n'ont bien souvent pas les moyens d'offrir des dispositifs répondant aux préoccupations de leurs salariés en matière de logement.

Le logement est aussi un levier puissant pour agir sur les populations qui sont le plus éloignées du marché du travail. La Fondation Abbé Pierre⁹ souligne ainsi qu'il est indispensable de pouvoir faire face aux dépenses d'un logement peu éloigné de son lieu de travail pour être correctement inséré sur le marché du travail. Elle pointe également le grand écart entre le marché de l'emploi, où la flexibilité et la mobilité sont nécessaires, et celui du logement où l'offre est rigide, les prix élevés, et les exigences des bailleurs de plus en plus strictes. Cet écart est générateur de précarité pour les plus faibles, relégués dans des zones éloignées et victimes de stigmatisation sociale.

L'enjeu est donc de permettre à chaque actif de vivre à proximité de son lieu de travail, ou de lui offrir un accès facilité aux réseaux de transports pour qu'il se rende rapidement sur son lieu de travail. La densification du tissu de logements en correspondance avec la répartition des emplois apparaît donc comme le complément nécessaire des investissements engagés dans le réseau de transport pour dynamiser les bassins d'emploi. Malheureusement, de même que les politiques de l'emploi ont échoué à faire significativement baisser le chômage, les politiques du logement ont elles aussi largement failli à résoudre le problème du logement en France.

⁷ Étude du Crédoc pour le Medef, *ibid.*

⁸ Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France, *ibid.*

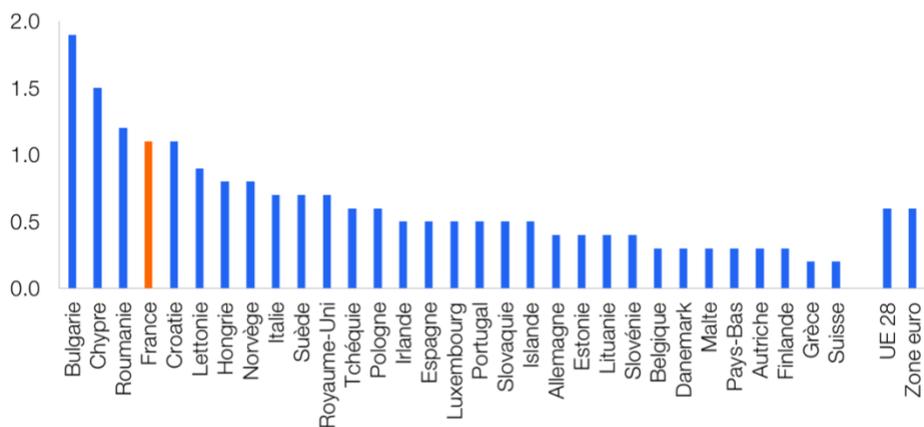
⁹ *Le logement et l'emploi, facteurs de précarisation mais aussi de développement*, Rapport annuel sur l'état du mal-logement en France, Fondation Abbé Pierre, 2014.

Un problème endémique de logement

Depuis la création de l'aide personnalisée au logement (APL) en 1978, administrations publiques et associations tentent d'apporter des solutions au problème du logement, qui affecte l'employabilité et le pouvoir d'achat, et donc la vitalité des bassins d'emploi français. Les résultats de ces initiatives sont plus que mitigés, puisque le logement représente une part toujours plus importante du budget des ménages, sur fond de chômage endémique.

En 2017, les dépenses en faveur du logement s'élevaient à 41,9 Md€, soit environ 1,9 % du PIB. La France consacre, hors dépenses fiscales, 1,1 % de son PIB au logement et aux équipements collectifs, alors que la moyenne européenne s'élève à 0,6 % du PIB. Les dépenses françaises apparaissent d'autant plus importantes que l'Allemagne ne consacre à ce même poste que 0,4 % de son PIB, l'Espagne 0,5 % et l'Italie et le Royaume-Uni 0,7 %.

Dépenses publiques en logement et équipements collectifs
(en % du PIB, hors dépenses fiscales)



Source : Eurostat



Les lacunes de ces dispositifs ont par ailleurs été soulignées à de multiples reprises¹⁰ : les aides personnelles au logement contribuent ainsi à entretenir une hausse des prix qui a incité certains élus à encadrer les loyers dans leurs villes. Les conditions d'attribution des

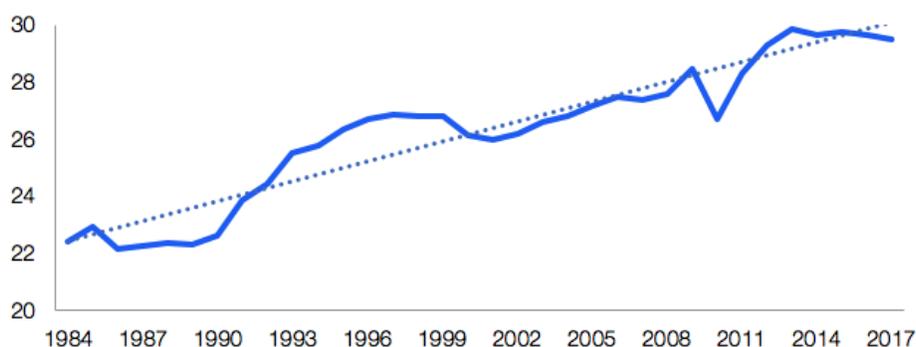
¹⁰ Voir notamment : *Politique du logement : faire sauter les verrous*, Institut Montaigne, 2015 ; *Le logement social face au défi de l'accès des publics modestes et défavorisés*, Cour des comptes, 2017 ; *Le logement en Île-de-France : donner de la cohérence à l'action publique*, Cour des comptes, 2015 ; *Quelle portée des résultats : le cas de la politique du logement*, Compte rendu du séminaire « L'impact des politiques publiques », 2018.

logements sociaux sont peu transparentes, et la demande reste beaucoup trop forte au vu des disponibilités du parc actuel. La construction de logements sociaux se fait même parfois au détriment du développement de l'offre dans le parc privé. Plus inquiétant encore au regard des conséquences sur le marché du travail, **les aides au logement sont fortement dégressives avec les revenus d'activité, ce qui décourage la reprise de l'emploi.** Prenant acte de l'inefficacité de ces dispositifs, la loi logement de 2018 dite « Élan » est destinée à encourager la construction de logements neufs afin de provoquer un choc d'offre qui, pour le moment, ne s'est pas produit¹¹. L'écart important entre le nombre de constructions autorisées et le nombre de logements commencés est également de nature à remettre en cause le zonage des différents dispositifs et à les concentrer dans les zones tendues.

Conséquence directe de la hausse des prix immobiliers dans les métropoles, **le logement constitue toujours le plus gros poste de dépense du budget des ménages, et celui-ci est en augmentation.** Sa part dans la consommation finale des ménages est en effet passée de 22 % en 1984 à plus de 29 % en 2017, alors que les parts de l'alimentation ou des transports ont diminué. Les dynamiques de « gentrification » ont chassé les classes moyennes des centres-villes et les ont rendues dépendantes de leur véhicule pour les déplacements pendulaires.

¹¹ « Des perspectives maussades pour le logement neuf en 2019 », et « Logement : une politique qui peine à convaincre », *Les Échos* des 4 et 5 janvier 2019.

Poids du logement dans le budget des ménages Loyers et charges en % de la consommation finale des ménages



Source : SDES, comptes du logement



L'augmentation du prix des logements concerne principalement les grandes agglomérations, et le prix au mètre carré est d'autant plus élevé qu'on s'approche de leur centre. Une des conséquences directes de la cherté des logements en zone urbaine est l'habitat insalubre, qui représente près de 10 % des logements en Île-de-France (6,5 % des logements à Paris).

Face à ces constats, changer de stratégie est une nécessité, en s'orientant vers une politique qui fera baisser durablement la part de l'immobilier dans le budget des ménages. Il s'agit d'accroître l'offre globale de logement dans les zones tendues riches en emploi, et d'amorcer un cercle vertueux qui mènerait à une baisse du chômage et à une augmentation du taux de participation au marché du travail.

Mieux prendre en compte les interdépendances entre logement, mobilité et emploi dans les politiques publiques

La forte contrainte sur les finances publiques et l'exigence de lisibilité et de prévisibilité des dispositifs juridiques prévus par les politiques publiques imposent de concevoir des politiques économiques cohérentes. Dans cette perspective, favoriser l'emploi en

agissant sur le logement et la mobilité implique de réaliser des arbitrages entre construction de logements et développement des infrastructures.

Tout d'abord, il convient de garder à l'esprit que l'essor du télétravail, auquel 29 % des salariés ont eu recours en 2018 (contre 25 % en 2017)¹², permettrait à davantage de salariés de travailler à leur domicile. Il contribuerait à diminuer le besoin en logements dans les zones tendues tout comme les investissements en infrastructures nouvelles. Pour autant, le recours au télétravail ne semble pas, à ce stade, pouvoir être systématique ou généralisé.

Pour agir sur les prix du logement dans un marché où l'offre est rationnée, une solution efficace et viable à long terme est donc de construire. La condition est nécessaire mais pas suffisante : encore faut-il que ces projets immobiliers soient rentables et répondent à la demande. C'est pourquoi il est préférable de construire dans les zones tendues et les grands bassins d'emploi. En raison des contraintes d'occupation des sols, ces constructions seraient la plupart du temps verticales¹³.

Construire haut coûte cher. Mais, dans les métropoles, les prix élevés au mètre carré permettraient de rentabiliser par la suite les coûts supplémentaires dus à la hauteur, lors de la vente ou de la location des lots qui composent l'ensemble immobilier. À une fourchette de prix du foncier correspond ainsi une hauteur « optimale », comme le montrent les hauteurs des bâtiments dans les grandes villes¹⁴, plus élevées dans les centres-villes.

Outre l'intérêt architectural¹⁵, de nombreux arguments non-économiques vont dans le sens de la construction en hauteur dans les zones tendues. C'est notamment le cas de la préservation de l'environnement, qui passe par la lutte contre l'étalement urbain, générateur de fortes externalités négatives pour l'environnement. Construire

¹² Sondage Ifop mené pour Malakoff Médéric Humanis, décembre 2018. Des données Indeed indiquent en outre une augmentation de plus de 80 % du nombre d'annonces mentionnant le télétravail depuis 2016.

¹³ Les développements qui suivent prennent pour exemple la région parisienne, mais le même raisonnement peut s'appliquer aux autres métropoles françaises.

¹⁴ Voir par exemple : « *Is the sky the limit? High-rise buildings and office rents* », Koster, van Ommeren & Rietveld, *Journal of economic geography*, 2014.

¹⁵ Tout projet de ce type doit en effet s'envisager d'un point de vue architectural et urbanistique, *a fortiori* pour les villes françaises, riches en bâtiments et quartiers historiques, et particulièrement Paris. L'exemple, tout proche, de la Cité de Londres prouve qu'il est possible d'associer de façon harmonieuse constructions verticales modernes et quartiers historiques.

verticalement est en outre le seul remède à l'artificialisation des sols, face à l'augmentation de la population et la diminution tendancielle du nombre de personnes par foyer. La densification s'accompagnera d'une moindre circulation automobile et de la multiplication de trajets plus courts, qui pourront s'effectuer en transport en commun ou à vélo, limitant ainsi la pollution atmosphérique¹⁶. Les technologies actuelles permettent de bâtir des gratte-ciel propres, autonomes, voire générateurs d'énergie.

Si l'on prend comme référence le périmètre de la métropole du Grand Paris, doté d'environ 3,5 millions de logements, il serait possible, à coût quasiment nul pour les finances publiques, d'autoriser la construction de suffisamment de gratte-ciel pour faire significativement baisser les prix immobiliers de proche en proche à partir des zones centrales. La construction de 50 gratte-ciel à Paris et en proche banlieue pourrait faire baisser le prix des logements de plus de 3 %¹⁷. Plus le surcroît d'offre est élevé, plus les prix baisseront : 200 gratte-ciel pourraient potentiellement faire baisser les prix de plus de 12 %. Ce dernier projet, étalé sur 10 à 15 ans, nécessiterait la transformation de l'équivalent de moins de 1 % de la surface de la ville de Paris – à comparer avec la transformation haussmannienne à laquelle on doit 60 % des bâtiments de la ville¹⁸ et qui a duré 17 ans.

Les gains de pouvoir d'achat qui en découleraient dépendront d'abord du poids des dépenses de logement dans le budget du ménage considéré. En moyenne, **ce gain de pouvoir d'achat serait de près de 3,5 % pour les habitants de la petite couronne, sans coût pour les finances publiques**. Le logement représentant près de 60 % du revenu disponible des ménages défavorisés, le gain direct de pouvoir d'achat pour eux représenterait plus de 8 %. À ces gains s'ajouteraient les économies du poste « transport », **puisque un surcroît de logement de près de 8,5 % dans les zones centrales est susceptible de diminuer la durée moyenne des trajets domicile-travail de près de 24 %, en passant de 41 minutes à 33 minutes** pour les habitants actuels du Grand Paris.

Améliorer et développer le réseau d'infrastructures de transport peut constituer une alternative comme un complément à cette approche axée sur le logement pour améliorer la mobilité des actifs, que cette mobilité soit intrarégionale, au sein des bassins d'emploi,

¹⁶ *Sustainability and cities : Overcoming automobile dependence*, Newman, Peter; Jeffrey R. Kenworthy, 1999.

¹⁷ Estimations fondées sur un calcul d'élasticité sur la base de Chauvin & Muellbauer, 2013. Il va de soi que des études beaucoup plus poussées sont nécessaires pour valider les chiffres qui suivent.

¹⁸ « *Paris et l'architecture du baron Haussmann* », France Info, 5 avril 2014.

ou interrégionale, entre les bassins d'emploi. Le réseau de transport du Grand Paris permettra d'accroître la mobilité à l'intérieur de la métropole, mais pas à l'extérieur. Toute politique de logement dans les zones tendues devrait s'effectuer en parallèle d'une stratégie de développement pour les zones plus périphériques (banlieues, zones périurbaines et rurales) afin de s'assurer que les baisses de prix permises par le surcroît d'offre dans les zones centrales bénéficient au plus grand nombre en se diffusant de proche en proche à partir des zones centrales.

Le projet de loi sur les mobilités en cours de discussion au Parlement met d'ailleurs l'accent sur les transports du quotidien. Un rapport du Conseil d'orientation des infrastructures ¹⁹ identifiait trois scénarios, consacrant de 48 à 80 Md€ sur les 20 prochaines années pour améliorer les mobilités du quotidien. Parmi les projets évoqués, on peut citer le développement de réseaux RER dans les métropoles, en particulier Lyon, Marseille, Cannes-Nice-Vintimille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Lille, Strasbourg, Nantes et Rennes. Ces réseaux de transport de proximité pourront servir de courroie de transmission de la dynamique de l'emploi des territoires les plus dynamiques vers les moins dynamiques. À cet égard, France Stratégie a identifié les différences de dynamiques entre métropoles et territoires voisins. Il en est ressorti que dans les cas de Rennes, Nantes, Bordeaux, Lyon et Aix-Marseille, la métropole comme les territoires environnants partageaient une dynamique de l'emploi favorable. En revanche, à Lille, Toulouse et Montpellier, le dynamisme de la métropole ne se diffuse pas aux territoires environnants. Dans le cas de Grenoble ou Strasbourg, ce sont les territoires environnants qui sont plus dynamiques que la métropole. Par ailleurs, les 322 zones d'emploi définies par l'Insee sont une bonne base pour identifier les situations locales de l'emploi et ajuster les investissements dans les infrastructures.

En outre, l'investissement dans les infrastructures tend à augmenter le potentiel de croissance ²⁰ : une augmentation du capital public de 1 % peut ainsi entraîner une augmentation du PIB jusqu'à 0,4 %. En particulier, les investissements en infrastructures de transport qui feraient augmenter la vitesse de déplacement des actifs auront un impact sur la taille des bassins d'emploi : une augmentation de la vitesse de déplacement de 1 % a pour effet d'accroître de 1,6 % la taille effective du marché de l'emploi ²¹. Le même rapport pointe les dangers de fragmentation représentés par l'étalement urbain sur les

¹⁹ *Rapport du Conseil d'orientation des infrastructures*, 2018.

²⁰ *Investir dans les infrastructures pour la croissance*, Rexecode, 2015.

²¹ *Infrastructures de transport, mobilité et croissance*, Didier et Prud'homme, 2007

marchés de l'emploi, d'où la nécessité de constituer, dans la mesure du possible, des bassins d'emploi localisés et au sein desquels les transports sont rapides.

Quoi qu'il en soit, une telle politique de grands travaux, qui mobiliserait acteurs privés comme publics, devrait associer l'opinion publique, puisque celle-ci est *in fine* la première concernée par ces enjeux du quotidien. Elle permettrait de léguer à la France un patrimoine immobilier et en infrastructures moderne et écologique à même de démultiplier son attractivité.

Les prélèvements obligatoires et le travail

Le financement des dépenses de protection sociale repose largement sur les revenus du travail. Dans un contexte de chômage structurel élevé, ceux-ci sont devenus insuffisants pour enrayer la montée des inégalités. Pour accroître le taux d'activité, plusieurs pistes autour d'une réforme de l'impôt sur le revenu, de la contribution sociale généralisée (CSG) et des cotisations sociales sont envisageables.

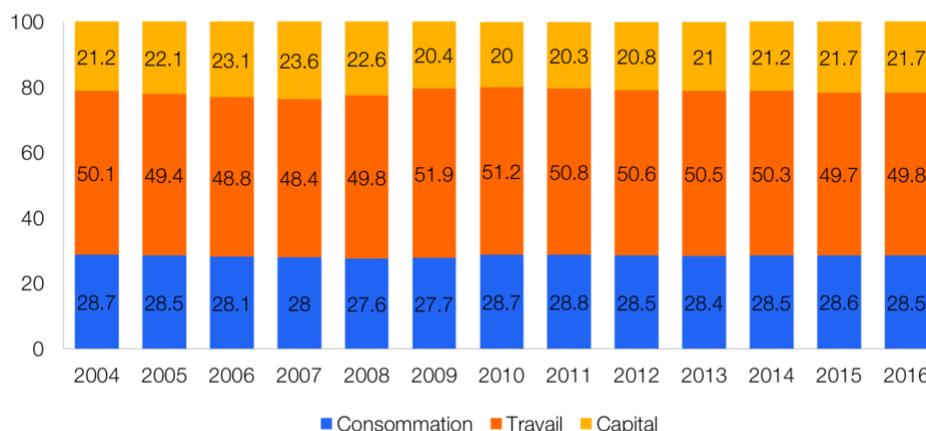
Des prélèvements principalement assis sur les revenus du travail

Au fur et à mesure de l'introduction de dépenses fiscales et de réformes visant à encourager l'investissement, le financement du modèle social a pesé sur les revenus du travail et contribue à maintenir un chômage élevé et un taux d'activité plus faible que dans beaucoup d'autres pays développés.

Les impôts se divisent couramment selon leur base fiscale en trois catégories : les impôts sur le travail, les impôts sur la consommation et les impôts sur le capital. En raison des rigidités propres aux différents marchés (législation et salaire minimum par exemple pour le marché du travail), choisir d'imposer le capital, le travail ou la consommation n'est pas neutre et induit des distorsions dans les choix des agents économiques. Afin de limiter ces perturbations dues à l'impôt, la théorie économique recommande de taxer les bases qui sont les moins mobiles. C'est pourquoi la consommation et le travail sont en général préférés au capital, très mobile.

Dans l'Union européenne, près de 50 % des prélèvements obligatoires portent sur le travail, contre environ 30 % sur la consommation et 20 % sur le capital. À partir de 2009, la destruction de capital due à la crise financière a contribué à augmenter la part du travail dans les recettes fiscales. Cette part est toutefois revenue à son niveau de 2008 dans l'UE.

Le travail et la consommation sont plus taxés que le capital Répartition des impôts par base fiscale dans l'UE 28 (%)



Source : Eurostat, DG Fiscalité et Union douanière

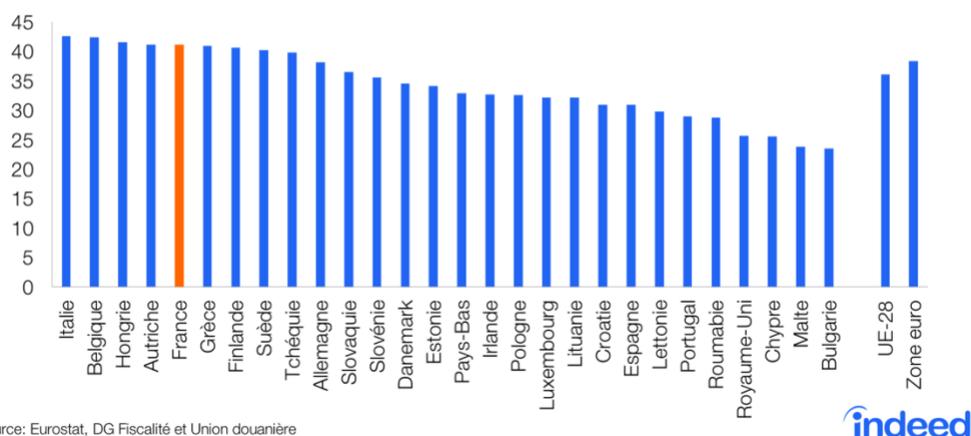


Le taux d'imposition implicite du travail (la part des impôts et cotisations sociales dans le coût du travail²²) s'établit à plus de 38 % dans la zone euro (36 % dans l'UE), en augmentation d'un point sur dix ans. Dans le cas de la France, ce taux s'établit à 41 % et est largement composé des cotisations sociales (patronales et salariales), à l'instar d'ailleurs de la majorité des autres États membres et à l'exception notable du Danemark. **La France se distingue toutefois par la part particulièrement faible de l'impôt dans la taxation du travail, tout en étant le 5^e pays sur 28 en termes de prélèvements sur le travail.**

²² Le coût du travail est parfois aussi appelé « salaire super brut ».

La France se situe dans les premiers en terme d'imposition implicite du travail

% de l'imposition implicite du travail dans les pays de l'UE en 2016

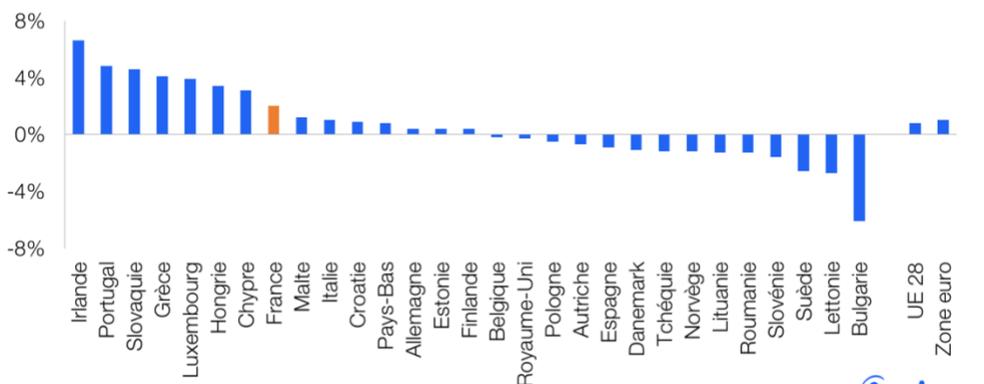


Source: Eurostat, DG Fiscalité et Union douanière



Le taux d'imposition du travail a augmenté en France entre 2006 et 2016

Différence du taux d'imposition du travail entre 2006 et 2016 dans les pays de l'UE



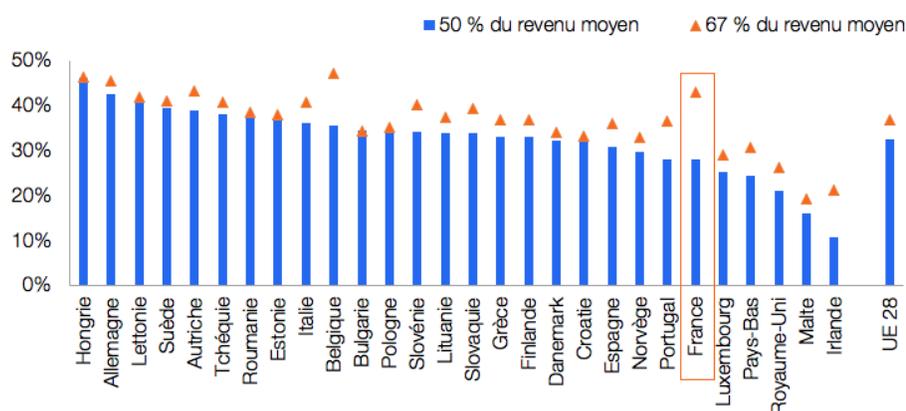
Source : Eurostat, analyse de DG Taxation and Customs Union



Sur la période 2006-2016, le taux d'imposition du travail a augmenté de près de 2 points en France, ce qui place le pays dans la fourchette haute de l'UE, surtout si on le compare aux autres grands pays (Allemagne, Royaume-Uni, Italie et Espagne). La totalité de cette hausse est due aux cotisations sociales. Les réformes introduites à partir de 2017 visent à diminuer les cotisations, mais à augmenter la CSG et donc à fiscaliser le financement de la protection sociale.

Par ailleurs, la fiscalité française décourage l'emploi et l'embauche pour les entreprises, en particulier pour les postes rémunérés aux alentours du revenu minimum. Dans le cas d'une personne seule gagnant 50 % du revenu médian, le coin socio-fiscal²³ en France se situe à 28 %, dans la fourchette basse de la distribution européenne. Mais quand les revenus d'activité augmentent, la différence entre salaire brut et salaire net devient de plus en plus importante : à 67 % du revenu médian, le coin socio-fiscal passe à 42 %, soit le 5^e taux le plus élevé après ceux de la Belgique, de la Hongrie, de l'Allemagne et de l'Autriche. La fiscalité française sur le travail s'alourdit donc très vite au fur et à mesure que les salaires augmentent en bas de la distribution des revenus.

La pression fiscale s'accroît rapidement aux alentours du SMIC Coins socio-fiscaux pour un salarié seul et sans enfant (2016)



Source : OCDE, DG Fiscalité et Union douanière



Le poids de la fiscalité sur le travail est donc particulièrement problématique pour les emplois peu qualifiés. Les taux effectifs marginaux d'imposition peuvent décourager les actifs à travailler pour des salaires aux alentours du SMIC. En effet, alors que les personnes rémunérées aux alentours du SMIC bénéficient d'allocations (prime d'activité notamment), elles perdent graduellement le bénéfice de ces aides lorsque leur revenu s'accroît, d'où un taux d'imposition marginal qui peut ponctuellement atteindre des niveaux élevés (près de 70 % aux alentours de 1,5 fois le SMIC). Ces actifs n'ont donc pas d'intérêt financier à travailler plus et des « trappes à pauvreté » se forment.

²³ Le coin socio-fiscal est ici la différence entre le salaire « super brut » et le salaire net moins l'impôt sur le revenu mais en prenant en compte les allocations familiales.

Du côté de l'offre, de nombreux dispositifs d'allègement de cotisations sociales ont été mis en place depuis 1993 afin de diminuer le niveau de cotisations sociales patronales. D'un coût total de près de 50 Md€ par an pour les finances publiques, ces dispositifs produisent leur effet maximal jusqu'à 1,5 SMIC et allègent significativement les cotisations au niveau du SMIC. Les dispositifs récents ont cherché à étendre cette fourchette pour faire baisser le coût du travail des emplois plus qualifiés, en particulier dans les services. Le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, transformé en baisse de cotisations depuis le 1^{er} janvier 2019) permet un allègement de charges de près de 7,5 % jusqu'à 2,5 SMIC. Des dispositifs complémentaires permettent d'alléger une partie des charges jusqu'à 3,5 SMIC. Leur efficacité en termes de création d'emploi est limitée, et aucun rétablissement de la compétitivité du pays n'a à ce stade été observé, en dépit de l'amélioration des marges des entreprises qu'ils ont rendu possible²⁴.

Les prélèvements sur le travail en France sont donc désincitatifs pour les bas salaires et constituent un frein à l'embauche pour les entreprises. Un ajustement serait donc envisageable, qui pourrait se faire sans bouleverser les anticipations des agents et en respectant les grands équilibres entre taxation du travail, du capital et de la consommation.

Des inégalités persistantes malgré une forte pression fiscale

La structure des prélèvements décrite précédemment contribue à encourager la création d'emplois peu qualifiés, qui s'accompagne d'une précarisation d'une partie de la population active. Si le système socio-fiscal²⁵ assure une large redistribution, le poids des prélèvements atteint des niveaux très élevés sans que l'accroissement des inégalités ne soit enrayé.

L'Observatoire des inégalités note en effet en 2019 que **la précarité concernait un nombre croissant d'actifs**²⁶ : de 12 % en 2017, le taux de précarité était passé à 13,6 % en 2019. Il ne s'agit pas d'une fluctuation conjoncturelle puisque la tendance s'observe

²⁴ *Baisses de charges : stop ou encore ?*, Conseil d'analyse économique, janvier 2019.

²⁵ Impôts, cotisations et prestations sociales.

²⁶ Cf. *Rapport sur les inégalités 2019*, Observatoire des inégalités

depuis les années 1980. Ce taux de précarité n'était en effet que de 4,8 % en 1984. Il est donc d'une part le résultat des politiques économiques qui se sont succédé et qui ont contribué à faciliter la création d'emplois précaires, rémunérés aux alentours du SMIC, et découle d'autre part de la brièveté et de la faiblesse des phases de croissance, insuffisantes pour résorber le chômage et la précarité du travail.

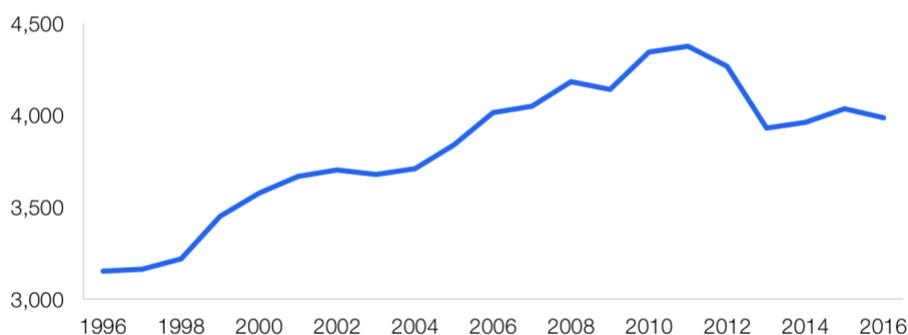
Cette dynamique a eu pour conséquence de spécialiser une partie du marché du travail français et donc de l'appareil productif vers une production à bas coûts, peu adaptée à l'impératif de compétitivité au sein de la zone euro, mais aussi de l'économie mondiale. La dichotomie du marché du travail français entre *insiders* et *outsiders* recoupe à ce titre d'ailleurs largement la distinction que l'on peut opérer entre les secteurs et métiers pleinement insérés dans la mondialisation et qui en tirent parti, et ceux qui font difficilement face à la concurrence extérieure, tant sur le plan du prix des produits et services que sur celui de la qualité. Dès lors, l'un des principaux défis qui se posent aux décideurs publics est la résorption de ces inégalités sur le marché du travail par le système socio-fiscal²⁷.

Les inégalités peinent en effet à être contenues. À celles observées sur le marché du travail s'ajoutent les inégalités de revenu, de patrimoine, d'éducation et beaucoup d'autres. **Elles augmentent tendanciellement depuis les années 2000**, même si la crise économique a affecté de façon disproportionnée les hauts patrimoines et revenus. En 2016, les 10 % les plus riches gagnaient ainsi plus de 4 000 € par mois de plus que les 10 % les plus pauvres, après avoir atteint 4 400 € en 2011. En 1995, cet écart n'était que de 3 200 €²⁸.

²⁷ Voir par exemple *Baisses de charges sur les bas salaires : le risque d'un marché du travail low cost*, *Les Echos*, 15 janvier 2019

²⁸ *Les inégalités de niveau en voie de stabilisation ?*, Observatoire des inégalités, décembre 2018.

Les inégalités de revenu ne baissent pas en France Différence entre le niveau de vie moyen entre le premier et dernier décile (en € par mois)

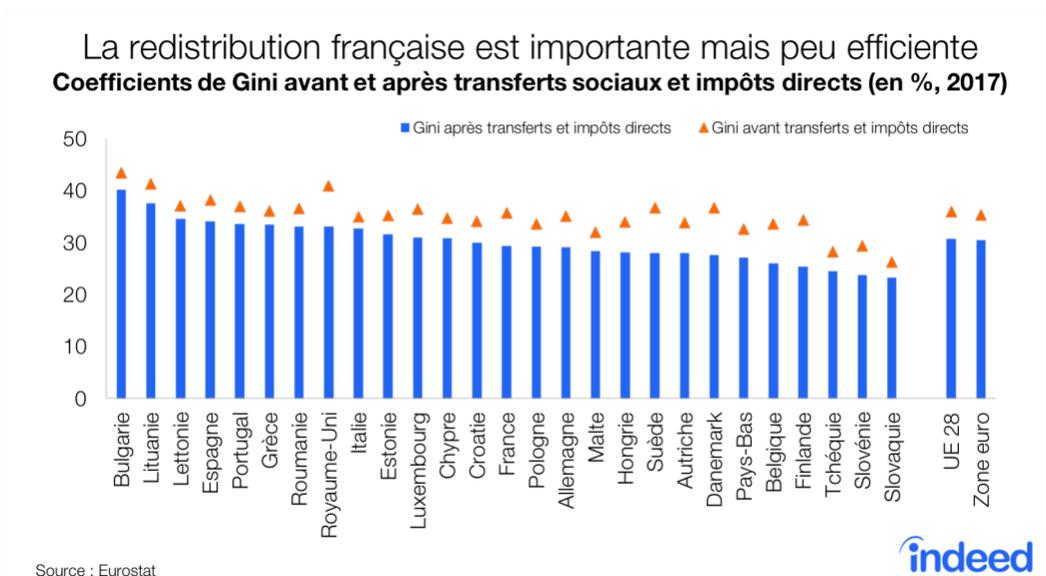


Source : Insee, Observatoire des inégalités



Or les marges de manœuvre pour réduire les inégalités via l'outil redistributif apparaissent presque nulles. En effet, depuis 2017, la France a le taux de prélèvement obligatoire le plus élevé des pays de l'OCDE et de l'Union européenne (UE), à hauteur de 47 % du PIB. Cette pression fiscale a pour contrepartie une couverture sociale extensive et de nombreux services publics. La part des dépenses de transfert dans la dépense publique (qui représente 57 % du PIB) est de 58 %, ce qui permet notamment au pays d'afficher l'un des taux de risque de pauvreté les plus bas l'UE à 13,6 %²⁹. Néanmoins, **la performance redistributive du système n'apparaît pas si bonne comparée aux autres pays de l'UE**, puisqu'elle ne réduit le coefficient de Gini que de 6,4 points, contre 9,1 au Danemark, 7,6 points en Belgique ou même 7,8 au Royaume-Uni (qui affiche un taux de prélèvements obligatoires à 36 % du PIB, soit 11 points de moins que la France).

²⁹ Eurostat, 2016.



Les fissures qui apparaissent dans le consensus social proviennent principalement de cette incapacité du système de redistribution à maîtriser la montée des inégalités, ce qui positionne la problématique de la réforme fiscale au centre des enjeux de politique économique en France.

Une réforme fiscale pour augmenter la participation au marché du travail

Une réforme fiscale d'ampleur, souvent annoncée et jamais réalisée, apparaît inévitable. Elle devra atteindre trois objectifs : diminuer la pression fiscale globale, alléger le poids des prélèvements sur le travail et permettre l'équilibre budgétaire.

Élaborer une fiscalité, c'est essentiellement trouver un bon arbitrage entre équité et efficacité. Pour être accepté, l'impôt doit être perçu comme juste – à tout le moins justifiable. Mais il doit également avoir un rendement élevé, c'est-à-dire générer suffisamment de recettes par rapport aux coûts de recouvrement, sans trop perturber l'offre et la demande (sous peine d'être à l'origine d'une perte importante de surplus économique). En pratique, il est préférable de fixer des impôts avec des taux bas et une assiette large. De tels impôts sont généralement plus « indolores » et ne modifient pas drastiquement le comportement des agents. Recentrer la fiscalité sur un certain nombre

de prélèvements obligatoires simples, acceptés par la population et efficaces du point de vue économique permettrait d'atteindre ces objectifs.

En tout état de cause, **la contrepartie de ces baisses d'impôts est une baisse des dépenses publiques.** Là encore, il paraît difficile de faire l'économie d'un débat national sur le sujet. Tout au plus peut-on esquisser quelques principes qui devront guider le débat et la réforme qui s'ensuivra³⁰.

Outre la rationalisation des dépenses publiques, l'augmentation du taux d'emploi semble être un objectif inévitable si l'on se soucie de la soutenabilité du modèle social.

La faiblesse de l'offre de travail et le temps de travail inférieur en Europe par rapport aux États-Unis s'expliquent en effet pour une large part par le niveau d'impôts³¹. La diminution du coin socio-fiscal contribuera à rendre le travail plus attractif pour l'ensemble de la population active, et particulièrement les travailleurs âgés, qui pourront différer leur départ à la retraite, et les travailleurs peu qualifiés, qui pourront tirer profit de la polarisation des emplois³² due à la transformation numérique.

L'augmentation du taux d'emploi passe également par la limitation des trappes à pauvreté. La mise en place d'une allocation de subsistance, qui serait à mi-chemin entre le RSA socle actuel et un revenu universel, est une voie possible. Plus proche du RSA par son montant, mais distribué sans conditions, elle permettrait d'assurer un revenu de base à tous. La prime d'activité serait maintenue et graduellement diminuée en fonction des revenus de sorte à minimiser les taux marginaux d'imposition.

L'individualisation de l'impôt, pour ne pas pénaliser les couples où il y a un second apporteur de revenu avec un salaire plus faible, est une autre voie possible. Le taux d'activité français restait faible au 2^e trimestre 2017, à 71,8 % contre 78,7 % en Allemagne, 77,9 % au Royaume-Uni ou 73,5 % aux États-Unis. Le taux d'activité des femmes s'établissait quant à lui à 68,1 %. Cette individualisation permettra au taux d'activité des femmes de rattraper celui des hommes et pourrait s'accompagner d'une fiscalisation de la protection sociale sur le modèle danois, où le financement du système social est assuré par l'impôt et non par les cotisations.

³⁰ Voir aussi : *Où réduire la dépense publique ?*, France Stratégie, janvier 2019.

³¹ *Why do Americans work so much more than Europeans?*, E. Prescott, NBER, 2004.

³² Voir : *Polarisation(s) sur les marchés du travail*, Dares, juin 2018.

Une telle réforme apparaît d'autant plus nécessaire qu'elle permettrait de revaloriser le travail et créer les conditions d'une baisse durable du chômage et d'une hausse du taux d'activité, tout en parvenant à un système plus lisible et donc plus justifiable pour le contribuable. Avec moins de dépenses sociales et des recettes plus solides, l'équilibre budgétaire serait d'autant plus aisé à maintenir.

Les réglementations professionnelles

Certaines professions voient leur accès ou leur exercice soumis « *directement ou indirectement, en vertu de dispositions législatives, réglementaires ou administratives, à la possession de qualifications professionnelles déterminées* »³³. Les professions réglementées font partie du débat économique français depuis longtemps. Dans leurs formes actuelles, elles constituent parfois un obstacle à la mobilité des actifs, à la croissance et à l'emploi. Longtemps annoncée, une réforme des professions réglementées pourrait être l'occasion de décloisonner le marché du travail et permettre de créer des emplois qualifiés bien rémunérés.

Réglementation et innovation : le cas du marché du travail

De Turgot à Macron, les corporations et autres professions réglementées ont structuré l'économie et le marché du travail français, ce qui a parfois fait obstacle à l'adoption d'innovations stratégiques.

Les corporations, qui remontent au Moyen Âge, ont parfois fait obstacle à l'adoption des innovations³⁴, notamment par l'intermédiaire de la logique de l'action collective qui voit un groupe défendre d'autant mieux ses intérêts qu'il est restreint et organisé³⁵. Plus récemment, de nombreux rapports ont pointé les obstacles à la croissance constitués par la réglementation de certaines professions³⁶, sans que les réformes entreprises remettent fondamentalement en question de *statu quo*. Aujourd'hui, des voix³⁷ continuent à s'élever pour mettre en œuvre une réforme des secteurs protégés et accompagner les

³³ Au sens de la Commission européenne.

³⁴ Cf. *Histoire économique de la France*, 2 volumes, Jean-Charles Asselain, 1984.

³⁵ Cf. *Logique de l'action collective*, Mancur Olson, 1965.

³⁶ Cf. notamment : *Rapport sur les obstacles à l'expansion économique*, Armand, Rueff, 1960, *Commission pour la libération de la croissance française*, Attali, 2008.

³⁷ Jean Pisani-Ferry : « N'arrêtons pas les réformes », *Le Monde*, 10 janvier 2019.

réformes du marché du travail de 2017-2018 (ordonnances, formation professionnelle, apprentissage, assurance chômage).

La question des professions réglementées est d'autant plus cruciale que la croissance potentielle française a été significativement amputée à la suite de la crise économique et que la transformation numérique annonce de profonds bouleversements des modèles productifs et du marché du travail. Certaines professions réglementées sont d'ores et déjà menacées par la numérisation : les chauffeurs de taxi, les hôteliers ou les libraires ont ainsi vu déferler sur leurs marchés des acteurs numériques, pour la plupart étrangers, qui ont capté une partie de la chaîne de valeur et donc des bénéfices de ces secteurs, parfois en contournant la réglementation et en diminuant la « rente » des secteurs réglementés. Comme pour les autres métiers, beaucoup de professions réglementées sont également concernées à plus ou moins brève échéance par l'automatisation des tâches routinières. Il est trop tôt pour savoir quel sera l'impact macroéconomique de l'automatisation et du numérique, en particulier sur le taux de chômage. Mais cette transformation va à coup sûr enclencher une réallocation des tâches entre les différents métiers et un bouleversement des modèles productifs dans l'économie.

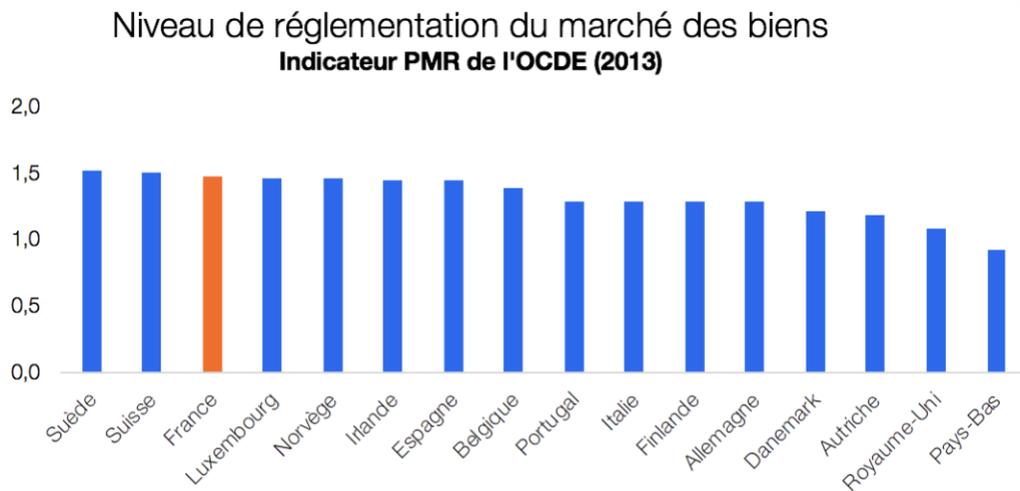
Or le marché du travail français, et à plus forte raison dans les secteurs réglementés, est particulièrement rigide et peu à même de capter les gains de productivité rendus possibles par ces processus d'automatisation. Le danger est de voir augmenter encore plus le chômage structurel. Dans certains cas, les professions réglementées ne perdurent que grâce à la réglementation alors que des solutions numériques existent. Ainsi la chaîne de blocs (ou « blockchain ») permettrait à terme de proposer une alternative à très faible coût aux services notariaux, qui sont très onéreux.

Peu adaptées au monde numérique, certaines des réglementations actuelles ne sont en outre pas toujours justifiées du point de vue du service public ou de la qualité du service rendu³⁸, ce qui a un coût économique et rend le marché du travail moins efficace.

Une réglementation peu propice à la croissance et l'emploi

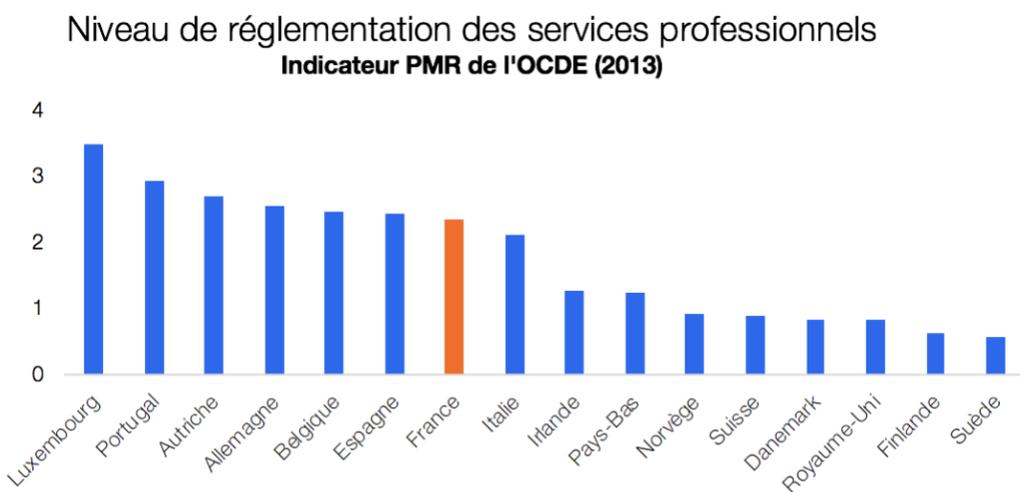
³⁸ Cf. *Les professions réglementées*, Inspection générale des finances, 2012.

Beaucoup de professions réglementées exploitent une rente qui se traduit par une moindre croissance potentielle, des emplois en moins et des niveaux de salaires plus faibles dans les secteurs non réglementés.



Source : OCDE

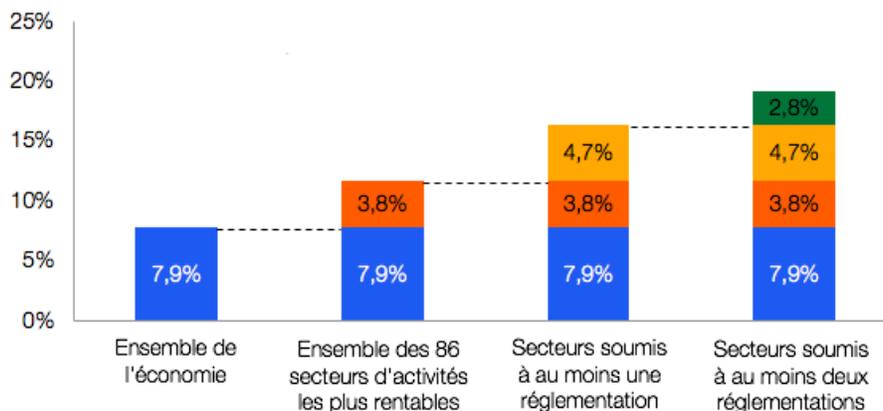
Les réglementations introduisent des distorsions qui diminuent le surplus économique global, en créant un équilibre sous-optimal. **Beaucoup de secteurs économiques français affichent un niveau de réglementation élevé.** Parmi les pays d'Europe de l'Ouest, la France est ainsi le pays où la réglementation sur le marché des biens est la plus élevée après la Suède et la Suisse.



Source : OCDE

Dans le cas des professions réglementées, ces distorsions se matérialisent d'abord sur le potentiel de production de l'économie, en créant des rentes importantes pour les professions concernées³⁹ : en comparaison des 8 % de rentabilité de l'ensemble de l'économie et aux près de 12 % de rentabilité des 86 secteurs les plus rentables, les professions réglementées affichaient une rentabilité de près de 16 % pour celles qui étaient soumises à au moins une réglementation, et de près de 19 % pour celles soumises à au moins deux réglementations. Ces taux peuvent même dépasser les 30 % (34 % pour les chirurgiens-dentistes et 37 % pour les notaires) et même les 40 % (43 % pour les huissiers et 44 % pour les greffiers de tribunaux de commerce).

Les réglementations créent des rentes Marges réalisées dans différents secteurs de l'économie française

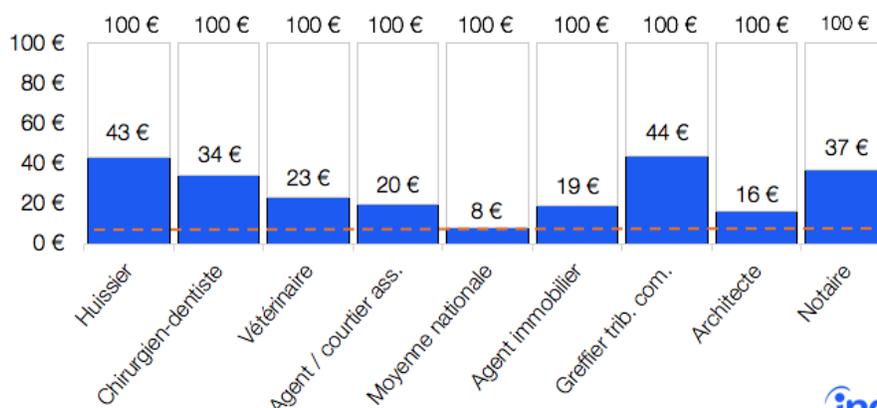


Source : IGF



³⁹ Cf. Inspection générale des finances, *ibid.*

Rentabilité nette observée dans certaines professions Bénéfice net réalisé en moyenne par le professionnel sur 100€ HT



Source : Calculs IGF, d'après les données de l'INSEE et de la Direction générale des finances publiques



Ces dynamiques jouent également un rôle dans l'augmentation des inégalités⁴⁰, puisque le coût économique de la réglementation est surtout supporté par les populations les plus fragiles, comme les demandeurs d'emploi ou les personnes sorties du marché du travail.

Par ailleurs, les professions réglementées constituent autant de sous-marchés très organisés au sein du marché du travail, qui réduisent la mobilité et les salaires des autres actifs. Dans les secteurs concernés, les emplois sont ainsi moins nombreux à être créés en raison de réglementations parfois inadaptées. Les actifs ayant les mêmes compétences que les salariés des secteurs protégés sont relégués dans des emplois où ils gagnent entre 10 et 15 % moins que leurs homologues⁴¹ et où leurs perspectives d'évolution sont la plupart du temps bridées. Beaucoup de professions réglementées affichent en effet des revenus médians très supérieurs à la moyenne nationale. Le revenu mensuel médian des greffiers s'élevait ainsi à plus de 29 000 € en 2017, soit plus de 350 000 € par an, contre des revenus médians de moins de 13 000 € et celui des chirurgiens-dentistes à près de 7 000 €.

⁴⁰ « *How to rig an economy: Occupational licensing blunts competition and boosts inequality* », *The Economist*, 17 février 2018.

⁴¹ *Occupational licensing: a framework for policymakers*, Dep. of the Treasury, Dep. of Labour, Council of Economic Advisers, 2015.

Revenus nets mensuels médians pour l'année 2010

	Revenu net mensuel médian*	Multiple du SMIC net mensuel	Les 25 % des mieux rémunérés déclarent une rémunération nette mensuelle supérieure à...
Greffier de tribunal de commerce	29 177 €	27,6	38 377 €
Mandataire judiciaire	25 723 €	24,4	34 037 €
Administrateur judiciaire	25 719 €	24,4	33 700 €
Notaire	13 284 €	12,6	19 772 €
Pharmacien biologiste dirigeant un laboratoire d'analyses médicales	10 591 €	10	19 157 €
Pharmacien	7 671 €	7,3	11 911 €
Médecin spécialiste	7 186 €	6,8	11 858 €
Chirurgien-dentiste	6 912 €	6,5	10 500 €
Huissier de justice	6 272 €	5,9	10 125 €
Médecin généraliste	5 666 €	5,4	8 082 €
Ambulancier	4 170 €	3,9	6 887 €
Vétérinaire	3 899 €	3,7	6 332 €
Commissaire-priseur	3 561 €	3,4	7 649 €
Infirmier libéral	3 536 €	3,3	4 812 €
Contrôleur technique automobile	3 524 €	3,3	6 943 €
Masseur-kinésithérapeute	3 307 €	3,1	4 670 €
Avocat	3 271 €	3,1	5 407 €
Expert comptable / commissaire aux comptes	3 036 €	2,9	6 262 €
Prothésiste dentaire	2 768 €	2,6	4 659 €
Architecte	2 702 €	2,6	4 414 €
Opticien	2 563 €	2,4	5 229 €
Dirigeant d'un débit de boissons	2 322 €	2,2	4 492 €
Pédicure-podologue	1 929 €	1,8	4 207 €
Dirigeant d'une école de conduite	1 877 €	1,8	3 044 €
Plombier	1 829 €	1,7	2 919 €
Serrurier	1 778 €	1,7	2 989 €
Menuisier	1 728 €	1,6	2 692 €
Revenu mensuel médian des salariés tous secteurs	1 676 €	1,6	Non disponible
Peintre/Vitrier	1 666 €	1,6	2 507 €
Diagnosticteur immobilier	1 663 €	1,6	3 038 €
Plâtrier	1 588 €	1,5	2 423 €
Taxi	1 082 €	1	1 612 €

* Professionnels titulaires ou dirigeants
Source: Mission IGF, d'après les bénéfices déclarés à l'impôt sur le revenu par les professionnels exerçant sous forme individuelle au titre de l'exercice 2010.



Au-delà du pouvoir d'achat des ménages et des marges – et donc de la compétitivité – des entreprises, c'est tout le fonctionnement du marché du travail qui est perturbé.

Une réforme pour ouvrir les professions réglementées ?

Une telle réforme devrait s'effectuer en phase avec les principes d'ouverture, de modernisation et de pertinence de la réglementation pour que les professions réglementées répondent aux enjeux du temps présent. En particulier, il semble primordial de maintenir un haut niveau de qualité du service public et de protection du consommateur.

Tous les ans, l'OCDE précise dans ses recommandations à la France qu'une plus grande libéralisation des services créerait des emplois et un surcroît d'activité économique⁴². En outre, l'Union européenne recommande couramment à la France de poursuivre la libéralisation des services afin d'harmoniser les réglementations au sein du marché unique. Comme le notait l'Inspection générale des finances (IGF), la France est aujourd'hui soumise à une véritable « pression communautaire »⁴³ pour réformer les secteurs concernés. En 2002, la Commission européenne⁴⁴ insistait déjà sur la réforme des professions réglementées au sein de l'UE pour favoriser la mobilité géographique des salariés à l'échelle du continent.

Il existe également, comme évoqué plus haut, un enjeu de mobilité intersectorielle. Les barrières présentes à l'entrée des professions réglementées interdisent l'accès à ces professions, même aux actifs qui ont les qualifications académiques pour exercer ces métiers. D'où des salaires plus faibles en dehors des professions réglementées et plus élevés à l'intérieur, et aussi une perte sèche en termes d'emploi dans les secteurs économiques concernés. En sus de prix plus élevés sur le marché des biens et services, **le coût en termes d'emploi de ces réglementations serait de 120 000 emplois⁴⁵ d'après l'IGF**. Une éventuelle réforme supposerait de convaincre les acteurs des secteurs concernés d'accepter plus de concurrence, et donc une moindre protection.

Plus généralement, **l'enjeu est d'utiliser les dividendes de la transformation numérique pour mettre à disposition du public, avec un coût marginal nul, la masse de connaissances et d'informations jusque-là gérée par les professions réglementées⁴⁶**. C'est donc un nouveau modèle productif qu'il s'agirait d'élaborer : le passage d'une société de l'imprimé à une société de la donnée. Si les professionnels n'étaient alors plus les seuls sur leur marché respectif et perdaient leur monopole, il pourrait exister des incitations à l'innovation sur les marchés concernés. Ainsi les acteurs pourraient-ils bénéficier, pendant une période limitée, de revenus tirés de l'accès au contenu qu'ils auraient mis à disposition du public afin de couvrir le coût fixe que représente l'effort d'innovation initial.

⁴² *OECD Economic outlook*, p. 116, OCDE, 2018.

⁴³ Inspection générale des finances, *ibid.*

⁴⁴ Cf. *Plan d'action en matière de compétences et de mobilité*, Commission européenne, 2002.

⁴⁵ Source : IGF, *ibid.*

⁴⁶ Cf. *The future of the professions*, Richard & Daniel Susskind, 2015.

L'enjeu est donc de préparer l'économie française à la transformation numérique en décloisonnant et en pratiquant la désintermédiation du marché du travail. Dans les secteurs réglementés, l'État dispose de prérogatives exclusives et a un rôle de premier plan à jouer, ce qui ferait de ces secteurs un levier privilégié pour moderniser le marché du travail.

Conclusion : rendre possible ce qui est nécessaire

Les pistes de réflexion proposées dans ce rapport montrent qu'il n'est pas nécessaire de modifier une fois de plus les politiques de l'emploi pour transformer le marché du travail et corriger certaines inefficacités économiques qui affectent le système productif. L'amélioration du logement et de la mobilité, une fiscalité plus lisible, et des réglementations professionnelles plus en phase avec l'époque faciliteraient l'accès au marché du travail et créeraient des opportunités, sans pour autant porter atteinte aux droits sociaux.

Les efforts de modernisation du marché du travail français doivent aussi s'inscrire dans une perspective européenne. Bien qu'il n'existe pas encore de marché du travail intégré en Europe, le marché unique est l'échelon pertinent dans un nombre croissant de matières, en particulier pour les questions fiscales, numériques ou certaines professions réglementées. L'exemple danois prouve qu'il existe une voie qui permet d'offrir à la population un haut degré de protection sociale tout en maintenant la compétitivité du pays. Ce compromis exige néanmoins efficacité dans la gestion des services publics, responsabilité et participation citoyennes, et investissement dans le capital humain.

À l'heure de la transformation numérique qui charriera son lot de mutations sociétales, l'adaptabilité et la mobilité des compétences seront au centre des processus de création de valeur économique. La redistribution des cartes que ces mutations occasionneront risque de remettre en cause l'ensemble de notre modèle social si notre marché du travail n'est pas réformé pour faire face aux enjeux du XXI^e siècle.



À propos de l'auteur

Alexandre Judes est économiste pour la France au sein du « Hiring Lab », l'institut de recherche d'Indeed. Diplômé de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE ParisTech), il était auparavant économiste chez Coe-Rexecode, où il était chargé des questions liées à l'économie numérique. Alexandre Judes a commencé sa carrière dans le secteur économique et financier.

Tous droits réservés © Indeed Inc. 2019

 indeed